

**Présents :**

Christian BOSQUET, Emilie BORDE, Serge CAMPANA, Frédéric CHALANCON, Anne CHAUMAZ, Jérôme DIMEGLIO, Dominique LAVANDIER, Nathalie RODRIGUES de JESUS, Serge VILLARD.

**Absent excusé :** Jean-François GUILBERT qui a donné pouvoir à Christian BOSQUET

**Absent :**

Sébastien BRUN

---

**Ordre du jour :**

Délibération sur le retrait du syndicat mixte de l'Ardèche Méridionale,  
Délibération pour non pénalité sur le tarif de l'eau été 2018,  
Délibération pour avancement de carrière,  
Délibération pour incorporation des biens communaux à l'inventaire général,  
Modification budgétaire pour sortie scolaire,  
Remplacement d'agent communal,  
Projet réseau d'eau,  
Repas des aînés,  
Animation « une rose un espoir »,  
Divers

---

Monsieur le maire introduit la séance par le compte rendu du dernier conseil qui est adopté à l'unanimité.

**1. Délibération sur le retrait du syndicat mixte de l'Ardèche Méridionale**

Monsieur le maire présente les raisons pour lesquelles la communauté de communes ARC souhaite se retirer du syndicat mixte de l'Ardèche Méridionale. Il donne la parole à Serge Villard représentant d'ARC au Syndicat Mixte. Ce dernier explique son positionnement face à ce retrait

**Délibération adoptée avec 7 voix pour 3 abstentions.**

**2. Délibération pour non pénalité sur le tarif de l'eau été 2018,**

Suite aux relevés de consommation des compteurs de juin à septembre, la mairie n'a pas constaté de dépassement. Le règlement de l'eau est accepté et efficace sur le respect de la consommation individuelle. Le maire propose donc de ne pas appliquer de pénalités.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**3. Délibération des tarifs de l'eau et de l'assainissement pour 2019**

**Pour l'eau :** Le budget de distribution de l'eau devant faire face cette année à de grosses dépenses, il est proposé d'augmenter l'abonnement et le coût au m3 inchangés depuis plusieurs années.

Les bases pour 2019 seront donc de 60 € pour l'abonnement et de 0.68 €/m3 d'eau.

Au prix du m3 viennent se rajouter les taxes de l'Agence de l'eau.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

**Pour l'assainissement :** Il est proposé de ne pas augmenter le tarif de l'assainissement. Les bases pour 2019 seront donc de 55 € pour l'abonnement et de 0.90 €/m3 d'eau.

Au prix du m3 viennent se rajouter les taxes de l'Agence de l'eau.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

En conclusion, seul le tarif de l'eau subit une modification pour 2019.

#### **4. Délibération pour incorporation des biens communaux à l'inventaire général**

Il s'agit là de faire rentrer l'acquisition des biens sans maître dans l'inventaire communal.

Toutes les délibérations ont été prises à cet effet. Il convient donc de faire l'opération comptable pour intégrer ces biens communaux dans l'inventaire communal.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **5. Délibération pour avancement de carrière**

Délibération reportée pour cause de non-retour du CG07

#### **6. Modification budgétaire pour sortie scolaire,**

La directrice d'école a fait une demande de financement pour une sortie d'écoliers en 2019.

Afin d'obtenir l'aide financière du conseil départemental, la mairie devra verser 1716 € à la coopérative scolaire ce qui fait une augmentation du compte de 1000 € supplémentaires pour 2018.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **7. Remplacement d'agent communal,**

Suite à l'arrêt maladie de Priscilla MICHELON, la mairie a lancé une procédure de recrutement pour son remplacement. Le choix a été celui de Mme Aurélie FERREIRA recrutée sur un contrat aidé pour une durée de 9 mois

Le maire demande au conseil l'autorisation d'engager les dépenses pour sa rémunération

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

#### **8. CG07 :** Le maire demande au conseil l'autorisation de signer une convention avec le CG07 pour avoir le meilleur tarif pour d'éventuels choix de mutuelles complémentaires.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **9. Projet réseau d'eau,**

Le conseil municipal se propose de réfléchir sur notre distribution en eau potable . Pour notre développement qui soit résidentiel, artisanal, ou à titre sécuritaire pour les périodes estivales, cela doit passer par de nouvelles ressources. Notre municipalité s'interroge sur d'éventuelles possibilités avec les collectivités voisines.

## 10. Divers

### **Repas des aînés :**

Le conseil a fait l'étude des quatre différents devis demandés aux restaurateurs locaux. Après discussion le conseil a fait son choix avec modifications souhaitées du menu.

**Animation une rose un espoir :** avis favorable du conseil pour renouveler l'opération en 2019.

**Formation 1<sup>er</sup> secours :** L'embauche de notre contrat aidé relance la dynamique de formation aux 1<sup>er</sup> secours pour 2019.

**Chats errants :** Des habitants du quartier Chante Mûre ont fait état de la divagation de chats errants sur le quartier et donc de renouveler la convention avec 30 millions d'amis. Le renouvellement de la convention est possible si en amont il y a une évaluation des besoins et si une personne du quartier se déclare prête à mettre en place l'opération de piégeage.

**Container papier du village :** Ce container papier est plein depuis plusieurs mois. C'est à la communauté de communes à intervenir.

**Lumière au parking Ste Reine :** remettre la lumière au parking les jours de manifestation.

**Bibliothèque :** Serge VILLARD fait état d'un problème de chauffage à la bibliothèque et de l'utilisation de la salle du château par les élèves les 20 novembre et 6 décembre matin.

La séance est levée à 22h45

**Prochain conseil :** Le conseil est prévu le vendredi 4 janvier 2019 à 20H30.